

Date : 15/01/2020	Référence : DDBDR 2020.002
-------------------	----------------------------

Emetteur : Nom: Audrey DAVID-MOUYSSET Dpt : Marketing et Supports BDR Téléphone : 03 87 21 42 55	Destinataire(s) : Réseau commercial BDR Banque Privée des Dirigeants Marché des professionnels
Rédacteur : Nom: Audrey DAVID-MOUYSSET Dpt : Marketing et Supports BDR Téléphone : 03 87 21 42 55	Copie(s) pour information : Directions Fonctionnelles MyAssistance Service Conformité
Processus de la CEGEE	
Nom du processus : Epargne Financière	Responsable du Processus : Martine BEURTON
Objet : Mise en Marché Trésolya ISIN : FR0013465002	

Les appétences remontées concernent les marchés de la BDR et le marché AGRI VITI PROS. Seuls les Chargés d’Affaires BDR, Banquiers Privés des Dirigeants, et Conseillers Marché des Professionnels sont Autorisés à commercialiser Trésolya.
La commercialisation est ouverte du mardi 15/01/2020 au jeudi 30/04/2020.

Informations Essentielles

Offre commercialisable par	Chargés d’Affaires BDR, Banquiers Privés du Dirigeants et Conseillers Marché des Professionnels
Dates de commercialisation	Du 15 janvier 2020 au 30 avril 2020 inclus Souscription via PLATINE
Enveloppe allouée à CEGEE	4.000.000 € (BDR) et 400.000 € (Marché des Professionnels)
Type de placement	Titre de créance complexe au sens de la Directive MIF2, de droit français émis par Natixis et indexé sur l’indice CAC Large 60 EWER présentant un risque de perte de capital en cours de vie et à l’échéance de maximum 10%
Eligibilité	CTO Valeur Nominale de 1 000 €
Catégories client	C1 Débutant – C2 Initié – C3 Confirmé et C4 Expert
Profil de Risque client cible	R1 (capital partiellement protégé)
Niveau de Risque SRI	2 / 7
Principaux objectifs d’investissement	Pour une personne morale : - Gérer sa trésorerie affectée à un projet - Placer des réserves stables Pour une personne physique : - Valoriser mon capital - Constituer une épargne - Préparer ma retraite - Epargner pour mes proches
Durée d’investissement conseillée	5 ans à compter de la date d’émission
Documents à numériser	Personne morale - QCF Personne morale - Rapport d’adéquation - Bulletin de souscription Personne physique - QCF/QR Personne physique - Synthèse Epargne-conseil de la banque - Bulletin de souscription
Complétude et conformité DRC	Obligatoire

1. CONTEXTE ET ENJEUX :

L'environnement de taux bas conduit désormais les entreprises, les secteurs de l'économie sociale et solidaire, ou les institutionnels à rechercher pour leur trésorerie des solutions plus rémunératrices en diversifiant leurs placements notamment via l'attractivité des marchés actions.

De plus, nos enjeux de collecte pour 2020 et les tombées de CAT, nous amènent à réfléchir à des recyclages alliant durée et rentabilité.

C'est pourquoi, BPCE et Natixis mettent à disposition du réseau Caisse d'Épargne une campagne d'émission d'obligation Trésolya.

Avec cette obligation, les Caisses d'Épargne peuvent ainsi disposer d'une offre temporaire capable de répondre à ces besoins de diversification de leur épargne. Cela permet également de se préparer aux enjeux à venir de rentabilité par la promotion d'une offre à plus forte valeur ajoutée.

2. PRESENTATION DE L'OFFRE

Trésolya est un instrument financier de droit français, investi sur le marché actions français, émis par Natixis.

Cette obligation offre une protection à 90% du capital initial en cours de vie et à l'échéance, avec un risque de perte en capital de 10% maximum. La durée conseillée de l'investissement est de 5 ans.

Le montant de remboursement est conditionné à l'évolution de l'indice CAC Large 60 EWER.

3. INFORMATION SUR L'INDICE CAC Large 60 EWER

L'indice CAC Large 60 EWER (Equal Weight Excess Return) est un indice d'Euronext Paris de la gamme CAC et créé le 24 avril 2015 qui recouvre les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris (CAC 40 et CAC Next 20).

Ces 60 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, offrant une répartition du risque à parts égales et sans déformation liée à la capitalisation boursière. Cela permet également une diversification sectorielle de l'indice.

L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout au long de la vie du produit puis en soustrayant 5 % par an, sur une base quotidienne-

À titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période 2014-2019 s'élève à 3,29 %. Attention, les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

4. MECANISME DE LA FORMULE

Cette offre porte sur un titre de créance (produit complexe au sens de la Directive MIFII) émis par Natixis, pour une durée de 5 ans.

Le niveau initial est déterminé par le cours de clôture de l'indice le 14 mai 2020.

REMBOURSEMENT A L'ÉCHÉANCE DES 5 ANS :

A la Date d'Évaluation Finale, le 14 mai 2025, on observe le niveau de l'indice CAC Large 60 EWER par rapport à son niveau initial. Ce niveau détermine la performance finale de l'indice.

- ✓ Si la performance finale de l'indice est négative, l'investisseur reçoit le 28/05/2025 :

Son capital initial diminué de la performance finale de l'indice dans la limite de -10%. Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte pouvant aller jusqu'à 10% de son capital initial.

TRA* : de -2,05% à 0%

- ✓ Si la performance finale de l'indice est positive ou nulle, l'investisseur reçoit le 28/05/2025 :

Son capital initial augmenté de la performance finale de l'indice plafonnée à 20%

TRA* maximum de 3.65%

CAS SPECIFIQUE DU REMBOURSEMENT AVANT L'ÉCHEANCE À L'INITIATIVE DE L'INVESTISSEUR

Natixis fournira un marché secondaire permettant la revente éventuelle de Trésolya avant l'échéance. L'investisseur bénéficie d'une protection de 90% du capital initial lors de la revente (soit une perte de 10% maximum et un TRA * minimum de -2,05%).

5. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU FONDS

Code ISIN	FR0013465002
Émetteur	Natixis
Devise	Euro (€)
Sous-jacent/indice de référence	CAC Large 60 EWER
Période de souscription	Du 15 janvier 2020 au 30 avril 2020
Valeur Nominale	1 000 €
Prix d'émission	100% de la valeur nominale
Niveau Initial	Le cours de clôture de l'indice le 14 mai 2020
Commission de souscription	Néant
Commission de rachat	Néant, mais en cas d'une sortie en cours de vie du titre de créance, des frais de courtage peuvent s'appliquer dans le cadre du compte titres ordinaire (la revente du titre de créance est soumise aux risques de taux et de liquidités, en dehors des frais de courtage).
Commission de distribution CEGEE minimum	Païement le 14/05/2020 d'une commission de distribution d'un montant global égale à 1,60% du montant nominal des produits placés à la fin de la période de commercialisation le 30/04/2020
Éligibilité	 CTO  Souscription à travers PLATINE
Durée d'investissement conseillée	5 ans à partir de la Date d'Évaluation Initiale, soit le 14/05/2025
Date d'Évaluation Initiale (émission)	14/05/2020
Date d'Évaluation Finale	14/05/2025
Date de maturité	28/05/2025

6. PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus de Base.

Trésolya est notamment exposé aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital** : en cas de baisse de l'indice depuis le niveau initial, l'investisseur peut subir une perte en capital à l'échéance (perte maximum limitée à 10% du capital initial). En cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du titre de créance pourra être inférieur à son prix de souscription, l'investisseur peut subir une perte en capital de 10% maximum. L'évolution de Trésolya pourra différer de l'évolution de l'indice.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice CAC Large 60 EWER et donc à l'évolution du marché actions français.
- **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du titre de créance provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre de créance, voire même le rendre totalement illiquide. Les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs titres de créance avant la Date d'Échéance.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement et de mise en résolution de l'Émetteur. Les notations de Natixis sont celles en vigueur à la date au moment de la rédaction de la note d'information (S&P : A+ / Moody's : A / Fitch : A+). Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au titre de créance.

• **Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur** : conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses instruments financiers en d'autres types d'instruments financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses instruments financiers.

IMPORTANCE DU DEVOIR DE CONSEIL - Situation de conflit d'intérêt

La procédure de devoir de conseil doit être scrupuleusement respectée, car compte tenu des liens capitalistiques existants entre les entités composant le Groupe BPCE et Natixis (l'Émetteur), il y a une situation de conflit d'intérêt. Il est primordial de pouvoir apporter la preuve que l'intérêt du client a été pris en compte. Le devoir de conseil doit donc être en parfaite adéquation avec la situation et les objectifs du client.

7. CLIENTS CIBLES

Trésolya est commercialisé pour le marché des entreprises et institutionnels, la Banque Privée des Dirigeants et le Marché des Professionnels :

- ✓ Dirigeants d'entreprise
- ✓ Entreprises : holdings patrimoniales
- ✓ Institutionnels : Mutuelles, Caisse de retraite, prévoyance, de congés,...
- ✓ Economie Sociale et Solidaire : associations, fondations,...
- ✓ Professionnels : large professionnels et clients ayant déjà de l'épargne
- ✓ Trésolya s'adresse à une clientèle de débutant (C1) à Expert (C4)
- ✓ Trésolya s'adresse à une clientèle n'ayant pas besoin de ses liquidités pendant une durée maximum d'investissement de 5 ans qui recherche un potentiel de rémunération sur un placement moyen terme et acceptant une prise de risque en capital sur son investissement de 10% maximum. Du fait de l'immobilisation des sommes sur du moyen terme, il convient de s'assurer d'une certaine stabilité de la trésorerie disponible du client et du non blocage de la totalité de cette trésorerie.

8. MODALITES DE COMMERCIALISATION

La commercialisation de ce titre doit être réalisée **exclusivement en face à face / au Centre d'Affaires ou en agence (selon localisation des collaborateurs)** et doit respecter les normes réglementaires MIF2 relatives au parcours clients personnes morales et personnes physiques.

Il convient de s'assurer auprès du client que la souscription à Trésolya est en adéquation avec ses besoins, objectifs, son niveau de connaissance et d'expérience sur les instruments financiers, sa situation patrimoniale, son appétence pour le risque et son horizon de placement ainsi qu'avec sa capacité à subir des pertes en capital.

Avant de conseiller ce titre au client et commencer le parcours conseil, il convient de vérifier les données clients :

- Attirer particulièrement l'attention du client sur les caractéristiques de Trésolya ainsi que sur l'ensemble des frais :
 - Les risques liés au produit, à savoir un **risque de perte en capital**, un **risque lié au sous-jacent**, un **risque lié aux marchés de taux**, un **risque de liquidité**, un **risque de contrepartie**, un **risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur**.
 - La durée de placement recommandée de 5 ans.
 - La rémunération perçue par la CEGEE en tant qu'établissement distributeur.
- Il convient de tenir compte de sa connaissance, de sa situation, de son expérience en matière financière, de ses exigences, de ses objectifs et ses besoins, de son appétence aux risques et de son horizon de placement et de sa capacité à subir des pertes.
- Il convient de remettre obligatoirement au client la documentation précontractuelle pour informer le client des caractéristiques du produit, ses coûts, ses charges et ses risques (Document d'information Clés).

En ce qui concerne les personnes morales, le collaborateur doit vérifier :

- Les liens inter-personne,
- La base des signataires
- L'existence d'un numéro LEI car il est obligatoire

Point d'attention : Il convient de s'assurer que le client dispose d'une provision suffisante au jour de la souscription.

Retrouvez toutes les informations sur ce parcours dans la BDR Net au chemin suivant : **Réglementation et Qualité > Réglementation > DRRCP – Conformité > MIF 2 :**

Synthèse MIF2

➔ **Documents à faire signer et à remettre impérativement aux clients dans tous les cas :**

- ✓ Le QCF actualisé
- ✓ Le rapport d'adéquation, (synthèse qui matérialise l'adéquation entre la compétence du client, le niveau de risque accepté et l'allocation proposée)
- ✓ En cas de refus de répondre au QCF de la part du client, le parcours personne morale devient un parcours sans conseil et le courrier Mysys « refus de répondre » est automatiquement édité. Il doit être complété et signé par le client.
- ✓ Le bulletin de souscription issu de PLATINE (Compte rendu de transmission)
 - **Attention :** si le montant de la souscription est supérieur à 50 K€, il conviendra d'utiliser le workflow PLATINE en utilisant le motif de la demande « Ordre de Bourse non saisissable en agence ».

➔ **Documents à remettre obligatoirement aux clients :**

- ✓ Le bulletin de souscription (Compte rendu de transmission)
- ✓ Le QCF et le rapport d'adéquation
- ✓ La brochure commerciale et les Conditions Définitives de l'émission
- ✓ Le DIC (Document d'Informations Clés) (document précontractuel à remettre avant toute souscription)

En ce qui concerne les personnes physiques :

Il est rappelé que la souscription de Trésolya devra obligatoirement s'effectuer par l'intermédiaire de LEA (transaction 0174). Il convient de s'assurer de la cohérence des objectifs d'investissement du client avec les caractéristiques du produit, et faire signer la synthèse épargne.

Points d'attention :

- ➔ Il faut mettre à jour les questionnaires profil investisseur (QPI qui regroupe le questionnaire de compétence financière et le questionnaire risques). Ce document doit être établi en amont de la proposition commerciale et doit être signée par le client.
- ➔ A noter que les anciens QCF établis avant le 28/05/2018 (déploiement du parcours MIF 2 avec LEA) ne sont plus valables ; il convient d'établir le QPI d'une durée de validité de 24 mois.

➔ **Document à faire signer et à remettre impérativement aux clients dans tous les cas :**

- ✓ Le QCF/QR réactualisé
- ✓ Le document « synthèse épargne – conseil de la banque »
- ✓ Le bulletin de souscription issu de PLATINE (Compte rendu de transmission)
 - **Attention :** si le montant de la souscription est supérieur à 50 K€, il conviendra d'utiliser le workflow PLATINE en utilisant le motif de la demande « Ordre de Bourse non saisissable en agence ».

➔ **Documents à remettre obligatoirement aux clients :**

- ✓ Le bulletin de souscription (Compte rendu de transmission)
- ✓ Le QCF/QR
- ✓ Le document « synthèse épargne – conseil de la banque »
- ✓ La brochure commerciale et les Conditions Définitives de l'émission
- ✓ Le DIC (Document d'Informations Clés) (document précontractuel à remettre avant toute souscription)

Le Prospectus de base de l'émission doit être remis au souscripteur sur simple demande. Ce document est accessible en Centre d'Affaires, sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) et sur le site dédié de Natixis (<http://www.ce.natixis.com/>).

🔗 Outils d'aide à la commercialisation :

Un outil d'aide validé par la Conformité BPCE pour « **une utilisation interne non imprimable non transmissible au client** » est également mis à disposition. 2 onglets sont disponibles :

- Un onglet mettant en avant l'allocation CAT/Trésolya permettant de sécuriser à 100% l'investissement (les intérêts du CAT 5 ans venant couvrir le risque maximum de perte de 10% de Trésolya).
 - o Les performances de cette allocation sont par ailleurs comparées à une performance 100% CAT suivant les différents scénarii d'évolution du sous-jacent de Trésolya à maturité.
 - o 2 champs sont saisissables (en jaune) : le taux de votre CAT fixe 5 ans et le montant du projet de placement du client.
- Un onglet permettant de personnaliser une allocation et montrer ses gains/pertes potentielles en fonction des différents scénarii d'évolution du sous-jacent (à maturité et à mi-parcours).
 - o 3 champs doivent être saisis (cases en jaunes) : saisie du taux CAT 5 ans + répartition de l'allocation en montant sur CAT et Trésolya.

L'accompagnement du réseau s'effectue via :

- Un accompagnement distanciel via Natixis BGC Equity Markets par téléphone au 01.58.55.92.98 ou par mail à animation@natixis.com
- Des interventions en Webex dédiées aux Chargés d'Affaires

9. ARCHIVAGE ET NUMERISATION

Documents	Source	Archivage numérique	Archivage physique
Bulletin de souscription	PLATINE	Non	Oui sacoche courrier « Banque au quotidien/Placement collecte/Epargne Nancy »
Si Personne Morale - Rapport d'adéquation - QCF personne morale	MYSYS	Oui	Oui Enveloppe Archivage direct documents numérisés Agence
Si Personne Physique : - Synthèse Epargne Conseil de la Banque - QCF/QR	MYSYS	Oui	Oui Enveloppe Archivage direct documents numérisés Agence

L'ensemble des documents est disponible dans la BDR Net au chemin suivant : Offre > Offre commerciale > Epargne > Epargne financière > Trésolya :

- Brochure produit
- DIC
- Kit
- Bulletin de souscription CE
- Fiche producteur
- Les conditions définitives de l'émission (lettre de rémunération)
- Simulateur d'allocation à destination des Chargés d'Affaires

Cette même documentation est également disponible dans la Rubrique des Commerciaux pour les collaborateurs du Marché des professionnels au chemin suivant : Professionnels > Epargne > Trésolya.

Audrey DAVID-MOUYSSET
 Responsable du Département Marketing et Supports BDR